Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS DRB

Culture générale et expression

Session 2019 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Synthèse du corpus « Seuls avec tous » (1 question) **Page 3**

2. La solidarité dans la société (1 question) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://btsdrb.fr/assets/annales/bts-drb/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS DRB - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

1. Synthèse du corpus « Seuls avec tous »

Le corpus réunit quatre documents sur les pratiques collaboratives : un article et un graphique sur leurs avantages et leurs limites, un reportage sur le coworking, un extrait de Giono sur le travail artisanal et un dessin sur le covoiturage. Il interroge les formes de lien social, les motivations économiques et l'autonomie individuelle.

Première partie

Question Synthèse. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus, sans ajouter de prise de position personnelle.

Le corpus confronte les promesses des pratiques collectives à leurs usages et à leurs limites. Il réunit une étude du CREDOC, un reportage sur le coworking, un extrait argumentatif de Giono et un dessin de presse sur le covoiturage. Les documents permettent d'examiner à la fois les occasions de rencontre et les tensions entre intérêt individuel, coopération et autonomie.

Document	Nature, idée directrice et procédés	Axe 1 : occasions de faire ensemble	Axe 2 : limites de la solidarité et de l'autonomie
1. Émilie Daudey et Sandra Hoibian, étude du CREDOC et graphique, 2014.	Les auteures confrontent l'idéal collaboratif aux pratiques observées, en mobilisant des données et des oppositions entre discours et réalité.	Les échanges peuvent favoriser les rencontres, l'entraide et les projets communs. Le graphique indique que 47 % associent ces pratiques au fait de rencontrer des gens et de nouer des liens.	Le premier avantage cité est économique : 67 % évoquent les économies ou le gain d'argent. Les plateformes créent souvent des liens faibles et laissent peu de prise aux usagers sur leurs règles.
2. Emmanuelle Andreani-Facchin et Antoine Mestres, reportage, 2018.	Les témoignages et les exemples concrets confrontent le discours valorisant des espaces de coworking à l'expérience des travailleurs.	Ces lieux réunissent des indépendants et peuvent rompre l'isolement, susciter des échanges et rapprocher des personnes de métiers différents.	La cohabitation ne produit pas nécessairement une communauté : bruit, manque de concentration, échanges commerciaux et précarité subsistent. Certains coworkers évitent les interactions.
3. Jean Giono, extrait de *Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix*, 1938.	Le récit du père artisan oppose la maîtrise complète d'un métier à la spécialisation industrielle. Les antithèses soulignent l'autonomie de l'un et l'enfermement de l'autre.	L'artisan réalise un soulier entier et peut exercer son métier dans différents lieux.	L'ouvrier de Bata n'effectue qu'une opération, dépend de l'organisation de l'entreprise et ne peut quitter facilement son poste.
4. Rémi Malingrey, dessin de presse sur le covoiturage, 2014.	Le dessin recourt à une accumulation visuelle et à l'exagération comique : de nombreux passagers sont entassés dans une voiture.	Il représente concrètement le partage d'un trajet.	L'image met en scène une promiscuité poussée à l'extrême ; elle ne suffit pas à établir que le trajet partagé crée des liens durables.

Problématique	Dans quelle mesure les pratiques collectives favorisent-elles la solidarité, et quelles limites leur opposent les intérêts individuels et la perte d'autonomie ?
Plan détaillé	1. Des pratiques qui rapprochent : échanges, rencontres, mutualisation et possibilité de rompre l'isolement. 2. Une coopération limitée : motivations économiques, relations souvent superficielles, difficultés de cohabitation et dépendance liée à l'organisation du travail.
Synthèse rédigée	Les pratiques collaboratives, qu'elles concernent les échanges entre particuliers ou l'organisation du travail, sont souvent présentées comme un moyen de rapprocher les individus. Le corpus en montre les possibilités, mais aussi les limites : partager une activité ne garantit ni une solidarité durable ni une pleine autonomie. Ces pratiques créent d'abord des occasions de rencontre. Le covoiturage et les échanges de services mettent en relation des personnes autour d'un besoin commun. Le coworking, en réunissant des travailleurs indépendants, peut également rompre l'isolement et rapprocher des personnes aux métiers différents. L'étude de Daudey et Hoibian relève que 47 % des répondants associent les pratiques collaboratives aux rencontres et aux liens sociaux. Les auteures distinguent toutefois les échanges ponctuels des engagements plus susceptibles de produire des liens étroits, comme l'adhésion à une association ou l'habitat participatif. La coopération reste cependant souvent mêlée à l'intérêt individuel. Dans cette même étude, 67 % des répondants citent d'abord les économies ou le gain d'argent. Les plateformes suscitent fréquemment des relations faibles et laissent aux usagers peu de pouvoir sur leur fonctionnement. Le reportage sur le coworking montre aussi que la cohabitation peut gêner la concentration et se limiter à une présence commune, sans véritable échange. Le dessin de Malingrey exagère comiquement l'entassement des passagers dans une voiture, sans présenter le trajet partagé comme la preuve d'une solidarité profonde. Enfin, Giono oppose l'artisan, maître de toutes les étapes de son travail, à l'ouvrier spécialisé, dépendant de l'organisation industrielle et privé de la même liberté de mouvement. Ainsi, les pratiques collectives multiplient les occasions de rencontre et d'entraide, mais leurs effets dépendent de la qualité des relations et de la place laissée à l'autonomie des individus.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les pratiques collectives favorisent les rencontres et l'entraide, mais l'intérêt économique, la superficialité de certains liens et la perte d'autonomie en limitent la portée solidaire.

2. La solidarité dans la société

La question porte sur les effets de la société et des pratiques collectives sur la solidarité entre les individus. Le candidat doit construire une réflexion argumentée en s'appuyant sur le corpus, ses lectures et ses connaissances personnelles.

Deuxième partie

Question Écriture personnelle. Répondez de façon argumentée à la question : « Selon vous, notre société nous rend-elle solidaires ? » Appuyez-vous sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Introduction. La vie collective multiplie les occasions de se rencontrer, mais la proximité ne crée pas automatiquement de solidarité. Celle-ci dépend aussi des choix et des institutions.

Des occasions d'entraide. Le document 1 relève que près d'un Français sur deux voit dans les pratiques collaboratives un moyen de rencontrer des gens. Le covoiturage peut rapprocher des inconnus, même si le dessin de Malingrey, avec sa voiture bondée, ne garantit aucun lien durable. Dans *Les Misérables*, l'accueil généreux de l'évêque Myriel envers Jean Valjean montre qu'un geste concret peut transformer une existence.

Des limites réelles. Ces pratiques répondent souvent à l'intérêt économique : 67 % des Français citent les économies ou le gain d'argent. Le coworking décrit dans le document 2 peut rompre l'isolement, mais aussi laisser chacun concentré sur son travail. Chez Giono, la division du travail enferme l'ouvrier dans une tâche et le rend dépendant.

Conclusion. La société rend la solidarité possible, sans la garantir : elle s'épanouit grâce à des engagements réciproques et durables.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La société favorise les occasions d'entraide, mais une solidarité réelle suppose des engagements réciproques et durables.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : BTS toutes spécialités, Culture générale et expression, session 2019, code CULTGEN, durée de quatre heures et coefficient non imprimé. Sur le thème « Seuls avec tous », le corpus aborde les pratiques collaboratives, le coworking, l'artisanat et le covoiturage. L'épreuve évalue la synthèse objective de documents et l'argumentation personnelle autour de la solidarité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les pratiques collaboratives peuvent favoriser l'entraide, mais elles répondent aussi souvent à des intérêts économiques individuels.
- Les plateformes d'échange créent parfois des liens faibles plutôt que des relations durables ou une véritable communauté.
- Le coworking réunit des travailleurs indépendants, sans garantir les échanges, la coopération ni la fin de l'isolement.
- Giono oppose la maîtrise d'un métier artisanal à la division du travail qui rend l'ouvrier dépendant de son organisation.

Points de vigilance & attentes du jury

- Dans la synthèse, confrontez les documents et organisez les idées communes sans exprimer votre opinion.
- Prenez en compte tous les supports du corpus, notamment le graphique et le dessin.
- Pour l'écriture personnelle, répondez clairement à la question et étayez votre réflexion par des exemples.
- Répartissez votre temps entre les deux parties, notées sur 40 et 20 points, et gardez un temps de relecture.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse des quatre documents ?

Repérez les idées principales de chaque document, puis regroupez-les en axes communs. Construisez un plan cohérent, confrontez les points de vue et reformulez les informations de façon objective, sans commentaire personnel.

Q : Comment interpréter les pratiques collaboratives dans ce corpus ?

Ne les assimilez pas automatiquement à la solidarité. Le corpus montre qu'elles peuvent soutenir des liens ou des projets communs, mais aussi servir des intérêts économiques et se limiter à des échanges ponctuels.

Q : Comment répartir le temps pendant les quatre heures ?

Consacrez du temps à la lecture et à l'organisation du corpus, puis rédigez les deux parties selon leur pondération : 40 points pour la synthèse et 20 pour l'écriture personnelle. Gardez du temps pour relire.

Q : Quels critères privilégier dans l'écriture personnelle ?

Répondez explicitement à la question, développez une argumentation organisée et appuyez chaque idée sur des exemples pertinents. Mobilisez le corpus, vos lectures et vos connaissances sans transformer votre devoir en simple résumé.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsdrb.fr/assets/annales/bts-drb/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS DRB - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Développement et Réalisation Bois : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.